

Retrait des encombrants

Note d'Information

Posté par : admin

Publié le : 27/03/2013 15:30:00

SPORTING GREEN

RETRAIT DES ENCOMBRANTS

Madame, Monsieur,

Nous avons été alertés par les services de la Mairie que **certaines personnes déposent des encombrants sur l'aire de présentation de la résidence et sur le trottoir situé devant l'aire sans prendre rendez-vous auprès des services de la mairie** afin que les encombrants soient enlevés.

Ce type de dépôt pose des problèmes de sécurité et d'hygiène.

Par conséquent nous remercions les personnes ayant des encombrants de suivre une des procédures ci-dessous :

- Contacter les services **d'Allo mairie au 3101** afin de prendre rendez-vous pour le retrait des encombrants et déposer les encombrants le soir précédemment le rendez-vous sur l'aire de présentation, sans empêcher sur la voie publique.

- Se rendre à la **déchetterie sise 23 chemin Turlu à Toulouse**. Nous vous rappelons ci-dessous les horaires d'ouverture :

Du mardi au Samedi de 9H00 à 18H00

Le Dimanche de 9H00 à 12H00

Nous vous rappelons que ces deux procédures sont gratuites.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de dépôt sauvage nous

Retrait des encombrants

<http://sportinggreen.free.fr/modules/news/article.php?storyid=133>

sommes dans l'obligation de faire retirer les encombrants par la société chargée de l'entretien de la résidence et que cette prestation a un coût qui est répercuté sur les charges de l'ensemble des résidents.

Comptant sur la collaboration de tous, nous vous prions d'agréer, Madame, À Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

le 25/03/2013

Le Service Syndic